

# Projet Pro

**Définition de projet, renforcement des savoirs de base et des compétences en vue de l'accès à une formation qualifiante ou à l'emploi.**

## PROFIL ET PRÉREQUIS

Demandeurs d'emploi, à partir de 18 ans, s'inscrivant dans une démarche d'accès ou de retour à l'emploi.

Pour les 16 et 17 ans : on ne peut intégrer le dispositif « Projet Pro » uniquement dans le cadre d'une poursuite de parcours (le jeune a donc déjà effectué un CEJ, l'E2C, ...)

Ne pas être dans une situation illettrisme.

Positionnement ou entretien diagnostique préalable à l'entrée en formation.

## OBJECTIFS

**Permettre aux publics éloignés de l'emploi de :**

- Définir un projet professionnel et son orientation en lien avec ses potentialités et les réalités du marché du travail
- Acquérir ou consolider les savoirs de base, les soft-skills...
- S'inscrire dans une dynamique de qualification et d'insertion professionnelle

Nous travaillons en partenariat avec différents acteurs territoriaux implantés au plus près des publics. Ce maillage nous permet d'accompagner de manière efficiente ce public vers une insertion professionnelle rapide (stage, formation qualifiante, contrat en alternance, contrat de droit commun).

## PROGRAMME :

Il est défini en fonction des besoins du stagiaire à l'issue du positionnement. La parcours est donc individualisé.

Il se compose de deux axes majeurs :

1. **Acquisition de compétences transverses** : techniques de recherche d'emploi, remise à niveau des savoirs de base (français, numérique...), développement des soft-skills, possibilité d'acquisition de certifications (Open Badges, CLEA, PIX...);
2. **Acquisition de compétences professionnelles** : situations immersives, enquêtes métiers, journées découvertes, plusieurs stages en entreprise;

## SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

A la suite de votre parcours Projet Pro, vous pouvez vous orienter vers nos formations qualifiantes [ici. \(https://www.irfasud.fr/formations/\)](https://www.irfasud.fr/formations/)

## RÉSULTATS OBTENUS

**TAUX DE SATISFACTION 2023 : 95 %**

**TAUX DE SORTIES POSITIVES 2023 (emploi ou formation qualifiante) : 53 %**

**Accessible aux personnes en situation de handicap**

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)



**INSERTION BILAN  
ORIENTATION**

### Où se former

- Bagnols-sur-Cèze
- Montpellier
- Narbonne
- Nîmes
- Perpignan
- Prades
- Ramonville
- Albi

### Financement

- Région Occitanie

### Durée

- Phase de définition du projet professionnel : moyenne de 300 heures
- Phase consolidation du projet professionnel : moyenne de 250 à 300 heures

